

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annie Meunier

<https://www.cadre21.org/membres/075862ac71f12538e73c76a9>

Date d'obtention : 2022-05-17 17:40:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Étapes préliminaires

1-Parler à l'auteur du signalement et à la victime (il faut les rassurer)

2-Évaluer l'incident en posant des questions sans jugement et remplir la grille d'évaluation afin de déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.

3-Vérifier l'information: demander à la victime s'il y a d'autres jeunes d'impliquées / témoins. Si tel est le cas, il faut compléter la grille d'évaluation avec eux.

Si j'estime que la situation est malveillante, je dois communiquer avec le service de police et ne pas compléter la grille d'évaluation

4-Parler au jeune instigateur pour obtenir sa version des faits et déterminer l'intention (impulsive ou malveillante)

Dans un cas d'acte impulsif

1-Rencontrer individuellement l'auteur du signalement et la victime

2-Remplir la grille d'évaluation de l'incident

3-Consulter les règles et politiques de l'établissement

Dans le cas de pornographie juvénile et confisquer les appareils électroniques en cause (mettre dans un sac de plastique)

Contacter le policier éducateur

Communiquer avec les parents (victimes, instigateurs, témoins)

Faire un signalement à la DPJ

À tout moment s'il on en vient à la conclusion qu'il s'agit d'un acte malveillant, il faut communiquer avec la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est très important de respecter à la lettre les étapes de la méthode Sexto.

Il est primordial de bien analyser la situation. L'utilisation de l'aide mémoire est facilitante et devrait être préconisée.

Il faut faire preuve de discernement et suivre le protocole à la lettre afin de ne pas commettre d'erreur.

Les 3 mises en situations nous montrent explicitement les nuances qu'il faut faire entre certains éléments, d'où la nécessité et l'efficacité de la méthode Sexto.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Évaluer l'incident en posant des questions, et ce, sans porter de jugement. Il faut garder son sang froid et ne pas se laisser absorbé par nos émotions. Aussi, il est de notre devoir de bien suivre la méthode Sexto étape par étape et de les respecter religieusement surtout si nous souhaitons réellement aider la victime. Il faut s'assurer de ne pas commettre d'erreur qui pourraient venir nuire à une future enquête policière. Finalement, il est impératif de rassurer la victimes et de s'assurer qu'elle n'est pas à risque, il s'agit aussi d'une étape délicate, puisque nous devons utiliser les meilleures façons de la soutenir.